



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

porcs

Question au Gouvernement n° 977

Texte de la question

CRISE DE LA FILIÈRE PORCINE

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec, pour le groupe UMP.

M. Yannick Favennec. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et des affaires rurales.

Monsieur le ministre, avec un prix du porc fixé à 97 centimes d'euro le kilo au marché breton de Plérin, la filière porcine traverse une crise très grave. Dans mon département de la Mayenne, 1 000 éleveurs et 2 000 emplois sont ainsi menacés. En dépit d'une légère remontée au cours de l'été, les cours ont chuté, comme tous les ans à cette même période, mais avec une brutalité encore jamais vue : 25 % entre le 11 septembre et le 16 octobre. Des mesures ont été mises en place, tant à Bruxelles qu'au niveau national, grâce à votre action, mais elles n'ont pas permis de rétablir de manière durable l'équilibre du marché. Entre autres problèmes majeurs, les éleveurs porcins doivent faire face à de très fortes distorsions de concurrence au sein de la Communauté européenne, notamment avec l'Espagne. A titre d'exemple, un accord franco-allemand interdit, pour des raisons de sécurité alimentaire, d'introduire des graisses animales dans l'alimentation des animaux, notamment des porcs.

Or la France importe des porcs d'Espagne nourris de ces graisses animales, et le consommateur ne peut même pas faire la différence puisque l'étiquetage n'est pas suffisamment explicite.

M. Jacques Desallangre. C'est le marché ! Laissez donc faire le marché !

M. Yannick Favennec. La nouvelle interprofession porcine a été reçue récemment au ministère de l'agriculture, ce qui prouve votre volonté d'agir en concertation avec les éleveurs. Quels dispositifs comptez-vous prendre pour aider rapidement, concrètement et efficacement les éleveurs de porcs ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

M. Hervé Gaymard, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales. Vous avez raison, monsieur le député, le marché du porc connaît en ce moment une crise très grave. Depuis dix-huit mois, nous avons réouvert les marchés coréen et japonais, mobilisé 60 millions d'euros pour des aides à la trésorerie et 5 millions d'euros pour le fonds d'aide à l'allégement des charges, obtenu de Bruxelles des mesures de stockage privé et une augmentation de 10 % des restitutions à l'exportation.

Malgré tout, après l'embellie que nous avons constatée cet été, nous avons un automne difficile.

Mme Muguette Jacquaint. S'il y a trop de viande de porc, distribuez-la aux Restaurants du coeur !

M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales. Je salue la création de

l'interprofession Inaporc, qui est essentielle pour la gestion de la filière.

Nous avons reçu, le 20 novembre dernier, les différents acteurs de la filière et nous avons décidé ensemble les mesures suivantes : une mesure immédiate de 5 millions d'euros pour l'aide à la restructuration de la filière ; une demande supplémentaire à Bruxelles pour le stockage privé, qui est absolument indispensable ; un travail avec l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments sur l'utilisation et la valorisation des graisses de cuisson ; enfin, un chantier très important, à la fois sur la sincérité de l'étiquetage dont vous avez parlé et sur une nouvelle cotation des pièces de découpe.

Nous aurons, dans quelques semaines, les conclusions du rapport Porry, élaboré avec l'ensemble des acteurs de la filière. Nous prendrons alors d'autres mesures pour soutenir cette filière qui mérite toute notre attention.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 977

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 décembre 2003